

Compte rendu Réunion de bureau Lundi 16 juin 2014 à Estampes

I – Voirie

Madame Alberteau, Directrice du SIVOM Miélan Marciac accompagnée de Monsieur DA COSTA, Technicien Voirie ont présenté la programmation voirie 2014. Cette programmation a été réalisée en priorité sur les axes de circulation principaux.

Le Montant total du programme voirie 2014 est de 600 000 € TTC, l'enveloppe budgétaire alloué à la voirie est de 500 000 €.

Diverses propositions ont été soulevées :

- Réduction du programme
- Restitution de la compétence aux communes
- Fonds de concours (définition d'un montant par commune lié à des critères de répartition et le dépassement sera à la charge de la commune)
- Travaux de débroussaillage à la charge des communes

Rappel concernant l'emprunt voirie de 300 000 € : Cet emprunt aura pour vocation à maintenir un fond de roulement, il remplace la création d'une ligne de trésorerie. Il sera remboursé par l'ensemble de la Communauté de Communes, il n'est pas lié aux communes dont la compétence voirie est intercommunale.

Une décision sera votée lors du Conseil Communautaire du 24 juin 2014.

Concernant les années à venir une harmonisation de cette compétence voirie doit être mise en place. Annie Bourdallé soulève la possibilité d'un classement de voies d'intérêt communautaire en lien avec les intérêts économiques du territoire : voies les plus pratiquées, proches des ZA, des grosses exploitations agricoles, des structures et services ...

Cette réflexion est à mener sur l'ensemble des 37 communes.

Création d'un groupe de travail présidé par Christian Daujan :

- Claudine Ladois (Belloc Saint-Clamens)
- David Jové (Saint-Médard)
- Gaston Pujos (Saint-Michel)
- Jean Franco Techer (Saint-Martin)
- Hervé Tujague (Sainte Dode)
- Jean-Claude Verdier (Moncassin)
- Christian Verdier (Saint-Ost)
- Raymond Senac (Berdoues)
- Jean-Michel Laffitte (Saint-Elix Theux)
- Jacques Bernichan (Sarraguzan)
- Gérard Fauqué (Duffort)
- Monique Nogues (Lagarde Hachan)

II – Réorganisation Production repas cantines

Réorganisation en cours concernant la production des repas. Les cantines (prise des repas) sont maintenues dans toutes les écoles.

9 sites de production (dont 4 en portage)

8 cantines satellites

Plusieurs analyses de réorganisation ont été étudiées :

▪ Calcul du temps imparti par repas afin d'harmoniser le temps de préparation, de service et de nettoyage dans les cantines autonomes et satellites.

En 2013 : 65h de travail / jour pour le nombre total de repas

Après calcul avec harmonisation des temps par tâches : 60,4h de travail / jour

Ce qui correspondrait à une économie de 13 219 € pour l'année scolaire (5.1h x 144j x 18€(coût moyen/h/agent)) en gardant les 9 sites de production qui sont en place à ce jour.

▪ A cela a été ajouté la réflexion de regrouper la production repas sur 4 sites :

- Villecomtal sur Arros : capacité de 114 repas en portage
- Miramont d'Astarac : capacité de 26 repas en portage
- Saint Elix Theux : capacité de 72 repas en portage
- Saint-Médard : capacité de 45 repas en portage

Ces capacités ont été évaluées avec les locaux actuels et sans investissement supplémentaire.

Les besoins en portage par école sont les suivants :

- Aux Aussat : 10
- Estampes : 21
- Laguian Mazous : 19
- Haget : 23
- Montégut : 16
- Manas Bastanous : 12
- Sainte Dode : 20
- Montaut : 21 écoles + 14 EHTM
- Saint-Michel : 42
- Berdoues : 20
- Clermont Pouyguillès : 19
- Lagarde Hachan : 14
- Labéjan : 12
- TOTAL : 263

Une rencontre avec le Collège de Miélan aura lieu vendredi 20 juin pour une proposition tarifaire de confection repas en liaison chaude.

Proposition de production :

- Villecomtal pour :
 - o Aux Aussat, Estampes, Laguian Mazous, Haget, Montégut et Sainte Dode (109 repas)
- Miramont pour :
 - o Labéjan et Clermont Pouyguillès (31 repas)
- Saint-Elix Theux pour :
 - o Lagarde Hachan, Manas Bastanous, Montaut école et Montaut EHTM (61)
- Saint-Médard : Berdoues (20 repas)

Reste la production des repas pour l'école de Saint-Michel. (Réflexion pour le maintien de la partie production sur place).

Cette organisation permettrait :

- Un redéploiement du personnel sur les différents sites
- Une rationalisation des achats, de la gestion des locaux, de l'administration
- Une économie d'environ 140 € par jour d'école soit 20 160 €

La livraison des repas sera effectuée par les véhicules personnels des agents avec remboursement des frais de déplacement.

Les membres du Bureau valident cette démarche.

Suite à la réalisation des plannings des agents, une réunion par secteur sera mise en place pour leurs validation.

III – Réorganisation ALAE

Une réflexion est en cours concernant l'offre ALAE du territoire en lien avec la demande d'aujourd'hui.

Proposition de fonctionnement avec pré-inscription pour une adaptation des équipes d'encadrements au plus près de la réglementation.

Offre actuelle : 9 ALAE et 3 garderies

Un sondage a été réalisé auprès des parents sur les fréquentations par tranches horaires des sites périscolaires.

L'objectif proposé est de maintenir les sites existants en adaptant les heures d'ouvertures aux besoins des familles. Une organisation telle permettrait une baisse de 3.19 ETP par semaine soit moins 4000 heures par an en temps scolaire.

Les propositions :

Structure	Horaire actuel	Proposition
Saint-Médard	7h	7h15
Saint-Michel	7h30	8h
	19h	18h30
Berdoues	18h45	18h30
Saint-Martin	7h30	8h
	18h45	18h30
Haget	7h15	7h30
	18h30	18h
Montégut	18h30	18h
Viozan	19h	18h30
Miramont	17h	16h45

Tarifification Garderie :

A ce jour 2 garderies payantes et 1 gratuite, proposition d'harmonisation avec tarification identique (1,20 € / jour).

Tarifification dégressive en fonction du quotient familial.